

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° DNCMP/88/F/2017/ POUR LA FOURNITURE DES INGREDIENTS POUR LA FABRICATION DES CONCENTRES DES POULES DU CENTRE D'ELEVAGE NAISSEURS DE L'ETAT (CENE) DE GITEGA.

Date de publication : 16/03/2017.

Date d'ouverture : 17/04/2017.

1. Objet de la soumission

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MINIGRIE) par le biais de la Direction de la Promotion des Productions Animales « DPPA » invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture des ingrédients pour la fabrication des concentrés des poules du Centre d'Elevage Naisseur de l'Etat de Gitega.

2. Origine des fonds

Le Gouvernement de la République du Burundi a financé la Direction de la Promotion des Productions Animales sur le Budget Général de l'Etat exercice 2017 à travers la rubrique « intensification des productions animales » en vue d'acquérir des ingrédients pour la fabrication des concentrés pour poules du Centre d'Elevage Naisseur de l'Etat (CENE) de Gitega.

3. Mode de passation du marché.

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National (AOON) tel que définit dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

4. Allotissement.

Les fournitures prévues dans ce marché sont en un seul lot :

Lot : Ingrédients pour la fabrication des concentrés pour poules du Centre d'Elevage Naisseur de l'Etat de Gitega.

5. Délai d'exécution des fournitures

Le délai de livraison de la première tranche de 50% du lot est de 30 jours calendrier comptés à partir de la réception de la lettre de commande. La deuxième livraison de 50% restant du lot sera livrée le 2^{ème} mois après la première livraison.

6. Condition de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales ; qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre de groupement de soumissionnaires et possédant les conditions techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

7. Consultation et Acquisition du DAO

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être obtenu sur présentation d'un bordereau de versement d'un montant non remboursable de cinquante mille francs burundais (50.000Fbu) au compte n° 1101/001.04 ouvert à la BRB.

8. Rédaction des offres

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

9. Informations complémentaires

Les Soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'Offres à la Direction de la Promotion des Productions Animales à GITEGA ou à son bureau de liaison sis dans les enceintes des locaux du Laboratoire vétérinaire de Bujumbura, Tél.22 40 20 89/22 22 62 24.

10. Garantie de soumission

Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux millions de francs burundais (2 000 000 Fbu)

11. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de cent vingt (120) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

12. Dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées dans la salle des réunions du Cabinet du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage à BUJUMBURA au plus tard le 17/04/2017 à 10 heures.

13. Ouverture des offres

1. Les offres seront ouvertes par le Président de la commission désignée à cette fin en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent, d'un représentant de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP), le 17/04/2017 à 10 h 15' dans la salle des réunions du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage à BUJUMBURA.

2. L'acheteur prépare un procès-verbal de la séance d'ouverture des offres qui doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents ou par leurs représentants et par le représentant de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics et transmis à la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP).

14. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualification sont :

- (i) L'acte d'engagement ;
- (ii) La garantie de soumission établies suivant le modèle en annexe 3 ;
- (iii) La preuve d'achat du dossier d'appel d'offres portant le numéro du marché ;
- (iv) L'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes délivrée en original par l'OBR ;
- (v) Le certificat d'immatriculation fiscale (NIF) ;
- (vi) L'attestation de non redevabilité délivrée en original par l'INSS ;
- (vii) preuve de disponibilité financière, à plus de 50 % du coût du marché, délivrée par la banque du soumissionnaire ;
- (viii) l'attestation de non faillite délivrée par le Tribunal du Commerce datant d'au moins 3 mois ;
- (ix) avoir une adresse fixe connue, un domicile élu ou un siège social ;

(x) le bordereau des prix, l'acte de soumission financière et le délai de livraison ;

12. Adresse

L'adresse à laquelle il est référence ci-dessous est : Direction de la Production des Productions Animales à GITEGA Tél 22 40 2089, ou Bureau de liaison C/O Laboratoire Vétérinaire de Bujumbura, Tél 22 22 6224.

Le Directeur de la Promotion des Productions Animales

Ir BIGIRIMANA Révocate

J. O. Conseiller Délégué
NSANGIRIMANA



Département de
Promotion des
Productions
Animales